

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26944**

### Intitulé

MASTER : MASTER Droit, Economie, Gestion Mention Comptabilité - Contrôle - Audit

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lille 1 Sciences et Technologies	Recteur de l'Académie de Lille Président de l'Université de Lille1, Président de l'université de Lille I - Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

314 Comptabilité, gestion

**Formacode(s) :**

32695 audit comptabilité, 32098 audit entreprise, 32663 comptabilité

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les titulaires de la certification, **parcours CCA (Comptabilité Contrôle Audit)** IAE - Université Lille 1 sont des experts de haut niveau en comptabilité, comptabilité approfondie, audit comptable et financier et conseil des entreprises au service des entreprises, des associations, collectivités territoriales et des administrations.

Les titulaires deviendront des spécialistes des métiers du chiffre dans les organisations.

Le titulaire de la certification, **parcours CCA (Comptabilité Contrôle Audit)** IAE Lille - Université Lille 1, est capable de :

- Faire des opérations d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
- Définir ou mettre en oeuvre les méthodes et procédures en matière de contrôle comptable, veiller à leur application et proposer des améliorations
- Elaborer et mettre en oeuvre un audit annuel d'une structure ou déterminer et superviser les missions d'audit
- Préparer les éléments nécessaires à un audit ou les analyser
- Contrôler la régularité, la fiabilité des opérations réalisées et des états financiers des structures
- Identifier et révéler les irrégularités ou les inexactitudes dans les comptes annuels repérées de vérifications
- Superviser les clôtures comptables, les opérations d'inventaire
- Conduire ou mettre en place le contrôle interne de la structure
- Proposer des solutions d'optimisation de rentabilité de la structure
- Définir et mettre en place les indicateurs et les procédures de suivi de l'activité de la structure
- Contrôler les résultats financiers et préconiser des actions correctives
- Apporter un appui technique (conseil en gestion, études de coûts, ...) sur la réalisation d'économies

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes, de l'audit et du conseil

Chef de mission Expertise-comptable

Chef de mission Audit

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**M1202** : Audit et contrôle comptables et financiers

**M1203** : Comptabilité

**M1205** : Direction administrative et financière

**M1402** : Conseil en organisation et management d'entreprise

### Réglementation d'activités :

- Etre et paraître indépendant
- Respect du secret professionnel
- Etablissement de lettre de mission entre le professionnel et son client
- Impossibilité de démarcher des clients qui n'auraient pas sollicité le professionnel
- Assurer les missions de présentation de comptes annuels, d'examen limité et d'audit contractuel pour l'expertise comptable et les missions d'audit légal pour le commissariat aux comptes.

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Le master accueille des groupes en formation continue et en formation en alternance (contrat d'apprentissage). Il se déroule sur 2 ans de formation organisée en 4 semestres (ou éventuellement 1 an pour les personnes entrant directement en M2). Le programme pédagogique est réparti en unités d'enseignement (UE). La validation des semestres se fait sous la forme de contrôle continu et d'examen final donnant droit à des crédits ECTS (European Credit Transfert System).

Parcours CCA (Comptabilité-Contrôle-Audit) - IAE Lille, Université Lille 1

M1 - S1 - 30 ects : Management et contrôle de gestion (9 ects) ; Droit et économie 1 (6 ects) ; Langues 1 (4 ects); Professionnalisation 1

(5 ecjs) ; CCA 1 (6 ecjs)

M1 - S2 - 30 ecjs : Droit et économie 2 (6 ecjs) ; Management stratégique (4 ecjs) ; Langues 2 (4 ecjs) ; Mémoire MSG (5 ecjs) ; Professionnalisation 2 (5 ecjs) ; CCA 2 (6 ecjs)

M2 - S3 - 30 ecjs : Environnement juridique de l'entreprise (4 ecjs) ; Management (4 ecjs) ; Economie et contrôle de gestion (4 ecjs) ; Comptes de groupe (6 ecjs) ; Anglais et management des systèmes d'information (6 ecjs) ; Opérationnalisation (6 ecjs)

M2 - S4 - 30 ecjs : Droit fiscal et groupes d'entreprises (5 ecjs) ; Opérations de fusion et audit (5 ecjs) ; Finance (5 ecjs) ; Evolution de l'entreprise (5 ecjs) ; Opérationnalisation (5 ecjs) ; Mémoire (5 ecjs)

Le nombre d'heures du Master 1 CCA est de 464 h de formation ; le Master 2 CCA se compose de 570 h de formation. A cela, s'ajoute le suivi apprentissage des étudiants en contrats d'apprentissage et en formation continue.

Co-accréditation avec : Université Lille 2, <http://ffbc.univ-lille2.fr> - Université de Valenciennes, <http://www.univ-valenciennes.fr>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		OUI Enseignants et professionnels
Après un parcours de formation continue	X		OUI Enseignants et professionnels
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		OUI Enseignants et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

**Référence du décret général :**

Arrêté du 17 juin 2015 accréditant l'Université Lille 1 en vue de la délivrance de diplômes nationaux (n° 20150090)

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au journal officiel le 27 avril 2002

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Décret n° 2006-1706 du 22 décembre 2006

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

<http://www.iae.univ-lille1.fr/formation/master-1-cca-comptabilite-contrôle-audit>

<http://www.iae.univ-lille1.fr/formation/master-2-cca-comptabilite-contrôle-audit>

<http://www.iae.univ-lille1.fr>

<http://www.univ-lille1.fr/etudes/Catalogue-des-Formations>

<http://www.univ-lille1.fr>

**Lieu(x) de certification :**

Université de Lille 1, Cité Scientifique, 59655 Villeneuve d'Ascq

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

IAE Lille, 104 avenue du Peuple Belge, 59000 Lille

**Historique de la certification :**